
Dossier de travail

LIEN ENTRE RESTAURATION ET EGLISE CATHOLIQUE

Dossier constitué de 5 documents

1J18 :

- 1816 et 1820 - Fête de la Saint Louis.
 - 1820 - Fête naissance duc de Bordeaux.
 - 1824 - Fête anniversaire de la mort du roi.
 - 1824 - Fête pour Marie-Antoinette.
-

Groupe 9 - Élève(s)

Prénom(s) et nom(s) :

.....

.....

.....

.....

.....

Document 1 et 2 : 1J18 :

- 1816 et 1820 - Fête de la Saint Louis.

Draguignan , le 19 Août 1816.

Le PRÉFET du département du Var ,

A MM. les Maires.

Nous approchons , Monsieur le Maire , de la fête de la SAINT-LOUIS , je sais que je n'ai pas besoin de vous rappeler une époque chère à tous les Français et à laquelle se rattache aujourd'hui le souvenir du retour de la paix et de l'ordre intérieur que nous devons pour la seconde fois à notre bien aimé Souverain ; je ne doute pas que vos concitoyens ne se livrent dans cette occasion à tous les sentimens que leur amour pour un Roi chéri et leur reconnaissance pour le bienfait de la paix pourront leur inspirer. La joie publique , l'enthousiasme pour un Prince à qui la France doit le bonheur qui commence à luire sur notre patrie , formeront sans doute , les principaux apprêts de la fête ; Eh , pourrions-nous offrir au descendant de SAINT-LOUIS des hommages plus propres à flatter son cœur ! J'ai alloué dans le Budget de 1815 , des fonds pour les fêtes publiques : la même allocation ayant lieu pour 1816 , vous pourrez disposer de la somme qui n'aura pas été consommée sur ce *crédit* , pour acquitter les frais indispensables et que vous jugerez nécessaires dans cette occasion. Je vous invite , toutefois , à les régler avec économie ; Je vous préviens que je n'autoriserai à excéder cette allocation , que les communes qui auraient des fonds surabondans et qui seraient absolument fondées à obtenir une augmentation de crédit. C'est moins pour une dépense disproportionnée avec les moyens des communes , qu'avec l'élan du cœur et une joie franche et pure que l'on doit célébrer la fête d'un Roi qui apporte tous ses soins à diminuer les charges de son peuple dont il est le père.

Je vous invite , Monsieur le Maire , à rendre compte à M. le Sous-préfet , des dispositions que vous aurez faites à cet égard.

Je vous renouvelle , Monsieur le Maire , l'assurance de ma parfaite considération ,

SIMÉON.

DÉPARTEMENT
DU VAR.

SOUS-PRÉFECTURE
de
L'ARRONDISSEMENT
DE GRASSE.

CIRCULAIRE.

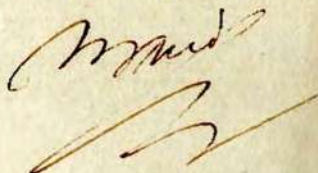
GRASSE, le 19 août 1820.

*M*ONSIEUR LE MAIRE,

*N*ous arrivons à l'époque où tous les Français, confondus par sentiment, vont célébrer la ST.-LOUIS, fête de l'auguste Monarque à qui nous devons la paix et de sages institutions pour la consolider. Ce n'est point par des dépenses excessives que l'on doit célébrer un jour aussi solennel, mais par des vœux déposés au pied des autels, par l'union sincère de tous les citoyens et par des distributions d'aumônes, s'il est possible; il faut, ce jour-là, que le pauvre, oubliant un instant ses privations, vienne mêler une joie exempte d'amertume à la joie publique, et confondre ses vœux avec tous ceux que forment les sincères amis de leur pays, et les fidèles serviteurs du Roi, pour la conservation et la prospérité de sa Dynastie. Je vous invite néanmoins, Monsieur le Maire, à vous borner, pour subvenir aux dépenses nécessaires à la célébration de cette fête, à disposer seulement des fonds affectés au budget pour fêtes publiques. C'est une fête de famille, dont le caractère sera d'autant plus touchant qu'il sera plus religieux.

Agréez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Sous-Préfet,



Département
du Var.

Grasse, le 4 octobre 1820.

Sous-Préfecture
de
l'Arrondissement
de Grasse.

N^o:

Monsieur le Maire.

Les Français de la France sont saisis! le lilorind
de lui accuser le plus grand de dommage de la perte
quelle éprouve. Son Altesse Royale Madame la
Duchesse de Berry a donné naissance à un fils qui
a reçu du Roi le titre de Duc de Bordeaux; le
ministre de vous en donne la nouvelle.

La naissance d'un prince, gage d'un avenir de paix
et de prospérité, excitera dans votre commune, comme
dans tout le royaume, les sentiments unanimes de joie
et de reconnaissance. l'allégresse publique se manifestera
sans doute par des témoignages que vous savez qu'il
convient de vous en dispenser de vous en donner
des instructions particulières à cet égard, le min
rapporte à votre zèle pour disposer les dispositions
que votre commune comporte.

Vous recevrez ultérieurement des instructions sur les
fêtes qui marqueront l'époque solennelle du baptême
du prince.

Agreez, Monsieur le Maire, l'assurance de
ma parfaite considération.

Le sous-préfet

A Monsieur le Maire de Cannes.

PRÉFECTURE

du Var.

CABINET.

Draguignan, le 13 janvier 1824.

Le PRÉFET du département du Var,

A MM. les Sous-préfets et Maires,

Messieurs,

Nous approchons de l'anniversaire d'un jour d'épouvantable mémoire. Une loi provoquée par le cri général de la France indignée, ordonne le retour annuel d'une cérémonie religieuse et funèbre, expiatoire de l'horrible parricide du 21 janvier.

Je viens, Messieurs, vous en rappeler l'exécution, bien certain que je ne fais qu'aller au-devant de vos vœux et de ceux des nombreux fidèles sujets du Roi dans mon département.

Ne ferez-vous pas dans cette circonstance, Messieurs, la même réflexion que moi ? Lorsque, pour avoir élevé ma faible voix dans le pieux dessein d'empêcher cet affreux attentat, mes jours furent exposés à toute la fureur des bourreaux de LOUIS XVI, qui étaient aussi ceux de la France, aurait-on pu prévoir que, dans ses desseins impénétrables, la providence me réservait pour assister plus tard et coopérer à la fête funèbre instituée pour l'expiation de ce grand crime !

Je compte, Messieurs, sur votre zèle à donner, de concert avec Messieurs les Curés et recteurs des paroisses, les ordres nécessaires pour l'exécution de cette triste, mais auguste et imposante cérémonie. J'autoriserai toutes les dépenses qu'elle nécessitera ; les communes peu aisées se borneront à celles que les localités et leurs ressources pourront leur permettre.

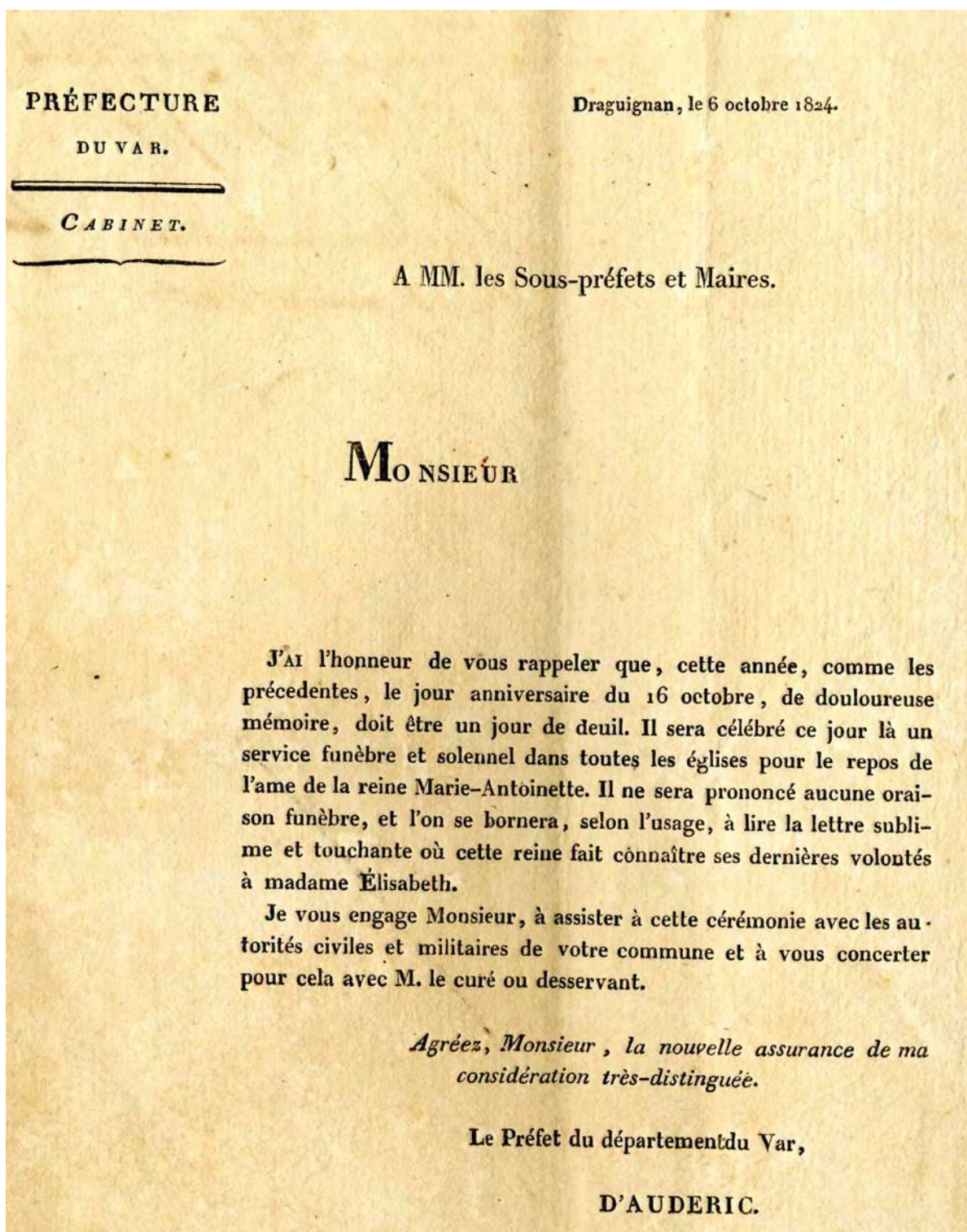
L'essentiel est d'apporter aux pieds des Saints autels, dans ce douloureux anniversaire, l'amertume des regrets qu'il nous cause, l'horreur des révolutions qui produisent tant de désordres et de crimes, et un dévouement sans borne et sans retour à l'Auguste Famille de nos Princes que le Ciel, dans sa clémence, a daigné rendre à nos vœux, et dont le Sceptre paternel peut seul, non seulement assurer le repos et le bonheur de la France, mais encore influer si puissamment sur la paix et le bonheur du monde.

Voyez, Messieurs, les évènements récents de l'Espagne ; l'hydre révolutionnaire y causait des ravages et des maux inouis ; l'effroi général qu'elle inspirait faisait chanceler toutes les couronnes sur les têtes royales. Le chef auguste de nos Bourbons, sans écouter de vaines et perfides clameurs, conçoit le noble et généreux dessein de venir au secours d'un peuple désolé par l'anarchie et d'un Roi captif au milieu de ses sujets ; un autre Bourbon, notre vaillant et magnanime Duc d'ANGOULEME vient à la tête de notre brave armée porter lui-même cet honorable secours ; et peu de mois, peu de jours lui suffisent pour la délivrance du peuple Espagnol et de son malheureux Roi. Toutes les têtes de l'hydre sont abattues ; et l'Espagne si long-temps et si cruellement foulée, la France et l'Europe alarmées respirent désormais à l'ombre de la Couronne triomphale qui pare le front du digne héritier des vertus civiles et militaires du Grand Henri.

Ces réflexions, Messieurs, vous ne les trouverez pas étrangères au sujet principal de ma lettre. Nous devons à d'anciennes et augustes infortunes la consolation de nos regrets, de notre fidélité et de notre amour ; et c'est aussi concourir à cette trop juste consolation, en exaltant et bénissant tous les bienfaits dont nous sommes redevables au retour si désiré de l'autorité tutélaire de nos Princes, et au poids imposant que le succès de leurs sages et valeureuses entreprises jette en faveur de notre pays dans la balance politique de l'Europe.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée

Signé DALMAS.



B) Questions

Documents 1 et 2 : Saint- Louis

- Quelle est la nature du document et sa date ? Quel est le régime politique de la France à ce moment-là ? Qui gouverne la France ? Quelle est l'auteur du texte et son (ses) destinataire(s) ?

.....
.....
.....

- Quels mérites sont attribués au roi ?
Quels sont les liens entre monarchie et religion catholique, d'après ce texte ?

.....
.....

Document 3 : 1J18 : 4 octobre 1820 - Fête naissance duc de Bordeaux.

- Quelle est la nature du document et sa date ? Quel est le régime politique de la France à ce moment-là ? Qui gouverne la France ? Quel est l'auteur du texte et son (ses) destinataire(s) ?

.....
.....
.....

- Pour quel événement des fêtes sont-elles prévues ?

.....
.....

Quel détail montre le lien entre monarchie et religion catholique ?

.....
.....

Document 4 : 1J18 : 13 janvier 1824 - Fête anniversaire de la mort du roi.

- Quelles est la nature du document et sa date ? Quel est le régime politique de la France à ce moment-là ? Qui gouverne la France ? Quel est l'auteur du document, son (ses) destinataire(s) ?

.....
.....
.....

- Expliquez « un jour d'épouvantable mémoire » ; « parricide du 21 janvier ».

.....
.....

- Qui est visé par l'expression « les bourreaux de Louis XVI, qui étaient aussi ceux de la France » ?

.....
.....
- Quels sont les liens entre monarchie et religion catholique, entre le roi et Dieu, d'après ce texte ?
.....
.....

- Expliquez « événements récents de l'Espagne » ; « hydre révolutionnaire y causait des ravages » ; « un Roi captif au milieu de ses sujets » ; « délivrance du peuple espagnol et de son malheureux roi ».
A quel personnage du roman « Le Rouge et le Noir » ces événements sont-ils associés ?
.....
.....
.....
.....
.....

Document 5 : Marie-Antoinette

- Quelle est la nature du document et sa date ? Quel est le régime politique de la France à ce moment-là ? Qui gouverne la France ? Quel est l'auteur et le destinataire du texte ?
.....
.....
.....

Quels sont les liens entre monarchie et religion catholique, d'après ce texte ?
.....
.....

C) Consignes

Consignes de présentation des travaux

Après avoir étudié attentivement votre document, vous préparerez une **présentation orale** de ce document selon les consignes suivantes :

- **temps à respecter : 4 minutes**. Vous devrez donc rédiger soigneusement votre texte, répéter et minuter votre présentation et aller à l'essentiel.
- **Plan général à respecter :**
 - 1/ Présentation du document ou des documents : nature, date, auteurs, destinataires.
 - 2/ Résumé du contenu du ou des documents ; très courtes citations autorisées.
 - 3/ Conclusion : qu'est-ce que ces documents nous apprennent sur les relations entre le pouvoir politique sous la restauration, et l'Église catholique et la religion chrétienne ? De quelle phase de leurs relations est-il représentatif ? Comment expliquer cette situation à partir du contexte historique général ? Montrez que la restauration monarchique s'appuie sur l'Église catholique et cultive une mémoire de la révolution qui rappelle le culte des martyrs.
- **Rédigez également un court résumé de vos conclusions (il doit pouvoir être copié sur la fiche de synthèse avec frise chronologique).**